



[1^{er} octobre : Journée internationale du cacao](#)

Règlement zéro-déforestation :

L'ONG Max Havelaar France demande un revenu décent pour les cacaoculteurs et lance une campagne d'interpellation des élus locaux pour un cacao équitable dans les cantines

Alors que les principaux acteurs du secteur se sont engagés depuis des années à la promotion du cacao équitable, le compte n'y est vraiment pas. Max Havelaar invite les citoyens à s'emparer du sujet en interpellant directement leurs élus locaux

Accélération de la déforestation, pauvreté généralisée, travail des enfants, travail forcé : manger du chocolat n'est pas un geste anodin et à contrario peut être lourd de conséquences. A trois mois de l'entrée en vigueur du règlement zéro-déforestation, les cacaoculteurs, en situation de grande pauvreté, ont besoin d'une juste rémunération pour payer le coût de la mise en conformité avec la future réglementation européenne. Et la hausse historique des cours du cacao bénéficie essentiellement aux traders et financiers, avec encore peu d'impact sur la situation des producteurs et productrices.

C'est pourquoi, à l'occasion de la journée mondiale du cacao, l'ONG Max Havelaar France alerte sur la situation du secteur en lançant une campagne inédite d'interpellation des élus locaux pour un cacao équitable dans les cantines. Alors que les principaux acteurs du secteur cacao se sont engagés à promouvoir le cacao durable, le compte n'y est pas, avec au plus 5 à 10% du cacao français considéré comme garanti durable, dans le respect des normes environnementales et sociales. Grâce à une campagne en ligne, les citoyens peuvent demander directement à leurs élus d'introduire du cacao durable dans les cantines.

Hausse historique du prix du cacao

L'année 2024 a mis en lumière la volatilité des prix du cacao et l'impact du réchauffement climatique. Le prix de la tonne de cacao a atteint un sommet spéculatif à près de 12.000 \$, marquant une hausse de plus de 190 % en un an. Cette flambée est due à une baisse mondiale de production de 14,2 %, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana, particulièrement touchés par les effets du réchauffement climatique (phénomène El Niño, maladies, intempéries). La majorité des cacaoculteurs, déjà fragilisés par des décennies de prix d'achat trop bas de leurs fèves, n'ont pas pu investir dans des pratiques agroécologiques pour renforcer la résilience de leurs exploitations. Face à l'intensification des phénomènes climatiques et à l'instabilité des prix, la pérennité du secteur cacaoyer et les moyens de subsistance de millions de familles sont menacés.

Si certains producteurs ont pu bénéficier d'une hausse des prix, la grande majorité n'en ressent pas les effets et continue de vivre dans une grande précarité. Cette hausse historique vient en réalité révéler des failles structurelles d'un secteur qui a délibérément ignoré le coût environnemental et social « caché » du cacao depuis des décennies, préférant le transformer en une « commodité » échangeable en Bourse, rentable pour les investisseurs, mais appauvrissante pour les producteurs.

« Face à l'urgence climatique et aux injustices économiques qui frappent les producteurs de cacao, il est impératif que nous agissions collectivement. La réglementation européenne contre la déforestation est une avancée, mais pour réussir elle a besoin du soutien des consommateurs. C'est pourquoi nous appelons l'industrie du chocolat à respecter ses engagements et à changer d'échelle le cacao durable. Les pouvoirs publics des pays consommateurs européens doivent évidemment généraliser le chocolat certifié équitable dans les achats publics et les cantines scolaires, comme l'ont fait Paris ou Strasbourg récemment », interpelle Blaise Desbordes, directeur général de l'ONG Max Havelaar France

Le commerce équitable : une garantie en faveur du zéro-déforestation

La pauvreté persistante des producteurs et productrices de cacao, dont la majorité perçoit un revenu insuffisant pour vivre dignement, a été identifiée comme l'une des principales causes de la déforestation liée à la culture du cacao. Les sols des forêts défrichées offrent une productivité accrue à court terme, mais cela ne dure pas. Or, le Règlement européen sur la lutte contre la déforestation, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025, impose aux marques de chocolat de prouver que le cacao qu'elles achètent ne provient pas de zones déforestées.

Une récente étude^[1] révèle que les coopératives les mieux préparées sont celles certifiées en commerce équitable, un modèle garantissant des prix minimums couvrant les coûts de production, des primes pour des projets communautaires, et l'accès à des programmes de soutien. L'interdiction de la déforestation dans les cahiers des charges des certifications, ainsi que la formation des membres du mouvement à l'agroforesterie, à la diversification des cultures et à la traçabilité, sont des éléments clés pour assurer la mise en conformité des exploitations.

Cependant, les volumes de cacao achetés selon les conditions du commerce équitable restent insuffisants – à peine 5 % des volumes mondiaux – pour permettre aux coopératives de disposer des ressources nécessaires à une véritable transition agroécologique, indispensable pour assurer la durabilité du secteur.

Même si l'ONG Max Havelaar France se félicite de l'entrée en vigueur de la réglementation européenne contre la déforestation, et de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises, l'urgence est là ! Pour s'emparer de la question de la consommation équitable, Max Havelaar France souhaite interpeller les élus locaux pour un cacao équitable dans les cantines...et mobiliser les citoyens !

La nécessité de la consommation équitable dans un monde de plus en plus en danger

Les principaux acteurs du secteur se sont engagés dans des initiatives pour un cacao durable en France et dans plusieurs pays européens, afin d'assurer des prix d'achat permettant aux agriculteurs et agricultrices de vivre dignement, donc de lutter contre le travail des enfants, mais qui leur permettent également de s'adapter aux changements climatiques et de lutter contre la déforestation.

Ces engagements doivent aussi s'appliquer aux cantines scolaires et à la restauration collective !

Il est important de souligner que l'utilisation de cacao issu du commerce équitable, par exemple, est déjà obligatoire dans la commande publique en Italie, et que la ville de Paris s'est également fixée un objectif de 100 % de cacao équitable dans ses cantines. C'est pourquoi Max Havelaar France appelle les citoyens à se saisir de la question en un clic.

« Nous souhaitons rappeler par cette campagne d'interpellation que l'adoption de la réglementation européenne sur la déforestation oblige à une consommation éclairée, que ce soit les consommateurs, les entreprises ou les acheteurs publics. De fait, la déforestation ou le travail des enfants ne peuvent pas être décorrélés de la question économique ; l'extrême pauvreté est l'ennemi de la planète. On ne peut pas laisser de côté que le prix du cacao ne représente aujourd'hui que 11% du prix d'une tablette, c'est pourquoi la consommation d'un cacao équitable n'est plus une option » interpelle le directeur général de l'ONG Max Havelaar France, Blaise Desbordes.

2 minutes pour agir : exigeons du chocolat équitable dans nos cantines !

Les citoyens, grâce à leur smartphone peuvent directement interpeller leurs élus locaux en demandant l'utilisation de chocolat équitable dans les cantines de leurs collectivités respectives. Il suffit de suivre le QR Code ci-dessous pour interpeller les élus.



À propos de l'association Max Havelaar France

L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs.rice.s et travailleurs.euse.s défavorisé.e.s. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

Plus d'informations sur www.maxhavelaarfrance.org

[1] <https://files.fairtrade.net/publications/Fairtrade-forest-protection-and-deforestation-prevention-study-2024.pdf>